



DEPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 07 Décembre 2006

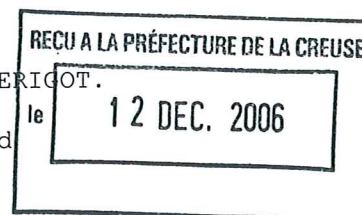
L'an deux mille six le sept décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le 27 novembre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. BATHIER Jean-Louis, Maire.

Etaient présents : MM. BATHIER, Mmes JOUSSELIN, FEL,
M. BOUCHET, Mme FOURNEL, M. MICHAUD

Etaient absents excusés : M. LENOBLE, Mme LEFAURE, M. PERICOT.

Etaient absents : M. DEGUIGNET Alain, M. LASNIER Bernard

Secrétaire de séance : Mme JOUSSELIN Janine



MOTION CONCERNANT LA DESSERTE FERROVIAIRE
DU DEPARTEMENT DE LA CREUSE

Monsieur le Maire présente la motion concernant la desserte ferroviaire du département de la creuse adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale de l'Association des Maires et Adjoints de la Creuse le 21 octobre 2006.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Adopte à l'unanimité la motion suivante :

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif - la ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges - pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

➤ La modernisation de la ligne historique La Souterraine - Châteauroux - Vierzon - Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris ;

➤ L'aménagement de la ligne Guéret - Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,

➤ Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances - Evaux - Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Pour copie conforme,

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11
Présents : 06
Absents : 05
Votants : 06

Le Bourg d'Hem, le 09 Décembre 2006

